

INFOS FLASH

Juin
2020

Mairie de
Saint Bauzille
de Montmel

Tél : 04 67 86 93 21

Email :

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Horaires d'ouverture :

Le secrétariat est
ouvert les lundis et jeudi de
9h à 11h et de 14h à 16h.

tel 04 67 86 93 21

mairie@saintbauzilledemontmel.fr



Site internet :

www.saintbauzilledemontmel.fr

Mme le Maire et Mmes et
MM. les adjoints reçoivent
sur rendez-vous pris au-
près du secrétariat de
mairie.



Freiner le virus

DU 3 AVRIL AU 2 MAI

DEDANS AVEC LES MIENS

#COVID19

VIE SOCIALE



Je ne reçois pas chez moi.
Je ne me rends pas chez les autres.

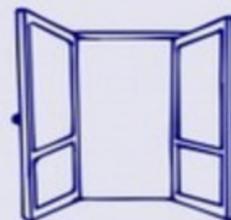
TÉLÉTRAVAIL



Je télétravaille sauf impossibilité.

AÉRATION

J'aère
régulièrement
mon logement.



SORTIES



Je ne sors plus
après 19h, sauf
pour mon travail
ou une urgence
et avec une
attestation.

DEHORS EN CITOYEN

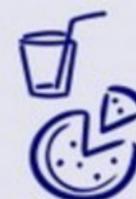
GESTES BARRIÈRES

Je porte le masque
et je respecte les distances.



REPAS

J'évite de
manger ou de
boire si je ne
suis pas seul
ou avec les
personnes de
mon foyer.



MOTIF IMPÉRIEUX

Je ne quitte pas
ma région ou mon
département sauf
motif impérieux
ou professionnel,
justifié par
attestation.



SORTIES



Je peux sortir jusqu'à 19h
pour les motifs autorisés.

DÉPLACEMENT



Au-delà
de 10
kilomètres,
je dois avoir
une attestation
justifiant le
motif de mon
déplacement.

VIE SOCIALE

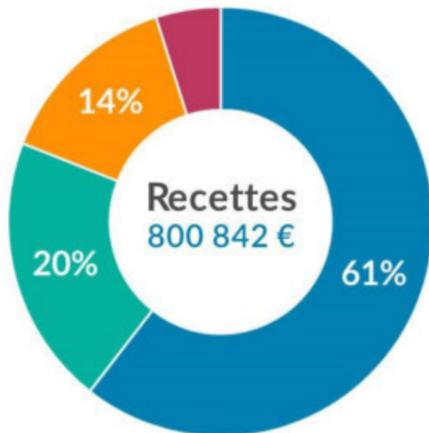


Je peux retrouver des amis
dehors, mais à 6 maximum
et en respectant les gestes
barrières.

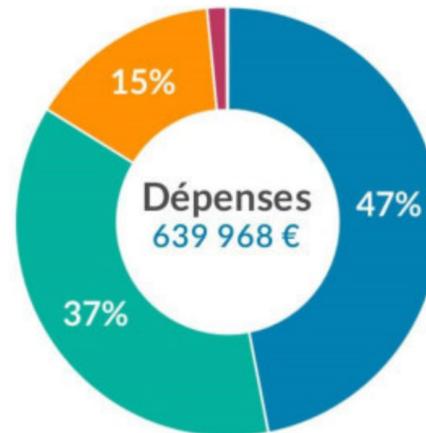
L'année 2020 fut « exceptionnelle », marquée par un contexte sanitaire, économique et social hors du commun. Malgré ce contexte tendu, le CA 2020 permet de clôturer certains programmes d'investissement pour ainsi préparer sereinement les projets de l'année 2021...

Compte Administratif 2020

Fonctionnement

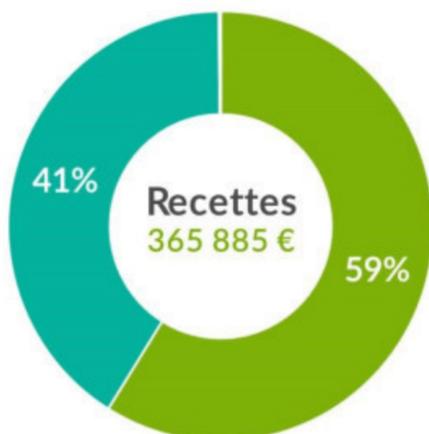


- Impôts et taxes : 484 958 €
- Dotations et participations : 163 317 €
- Autres recettes réelles : 113 149 €
- Produits des services : 39 418 €

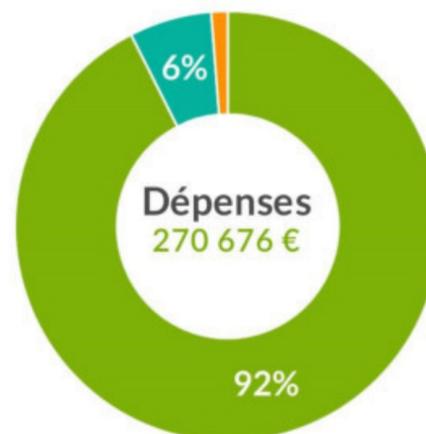


- Charges de personnel : 300 365 €
- Charges générales : 235 861 €
- Charges gestion courante : 93 780 €
- Interêts d'emprunts : 9 461 €
- Autres dépenses réelles : 500 €

Investissement



- Dotations et subventions : 215 380 €
- Excédents de fonct capitalisés : 150 000 €
- Autres recettes réelles : 505 €



- Dépenses d'équipement : 250 350 €
- Remboursement du capital : 16 955 €
- Autres dépenses réelles : 3 371 €

Les résultats du CA 2020

		Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2020	Fonct	800 842 €	639 968 €
	Invest	365 885 €	270 676 €
Reports de l'exercice 2019	Fonct	215 131 €	0 €
	Invest	327 253 €	0 €
Total (réalisations + reports)		1 709 111 €	910 643 €
Restes à réaliser reportés en 2021	Invest	0 €	0 €
Résultat cumulé		1 709 111 €	910 643 €
Résultat financier de clôture		798 468 €	

- ▶ Excédent de fonctionnement 2020 : 160 874 €
- ▶ Excédent d'investissement 2020 : 95 209 €
- ▶ Résultat de l'exercice 2020 : 256 083 €


Taux d'épargne
143 919 €
18%


Capacité de désendettement
1.99 ans

* Fonct: Fonctionnement | Invest: Investissement

Les principales réalisations de 2020



Rénovation de la fontaine communale.

Rénovation du puits communal de Favas. Utilisable pour arrosage des jardins .



Réfection de la dernière tranche de la Draille Font de La Vie.

Analyse financière de notre collectivité

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	612€/Hab
Produit des impositions directes (fiscalité perçue)	320€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	766€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	239€/Hab
Encours de la dette	306€/Hab
Dotations globales de fonctionnement (versées par l'État)	98€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	47%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	82%
Dépenses d'équipement brut / RRF	31%
Encours de la dette / RRF	40%

Travaux bâtiments 2020 :

Rénovation d'un appartement communal et du toit terrasse du Domaine - Aménagement d'une nouvelle salle de classe - Changement du système de chauffage du Foyer communal.

Dotation de l'Etat :

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat aux communes est passée de 97 065 € en 2013 à 68 715 € en 2020.

”

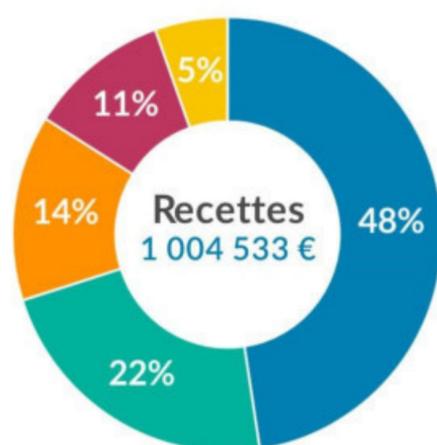
Pour celles et ceux qui souhaitent des informations plus détaillées n'hésitez pas à consulter le compte-rendu du conseil municipal du 6 avril 2021 et la note en annexe sur le site communal saintbauzilledemontmel.fr

Le Budget Primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires prévisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et adoption à la majorité a eu lieu lors du conseil municipal du 6 avril 2021. Il se veut volontariste pour préserver et valoriser notre patrimoine et notre cadre de vie. Il tient compte des réformes fiscales applicables en 2021

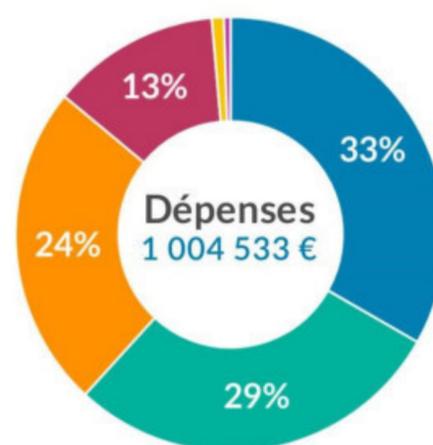
Budget Primitif 2021



Fonctionnement

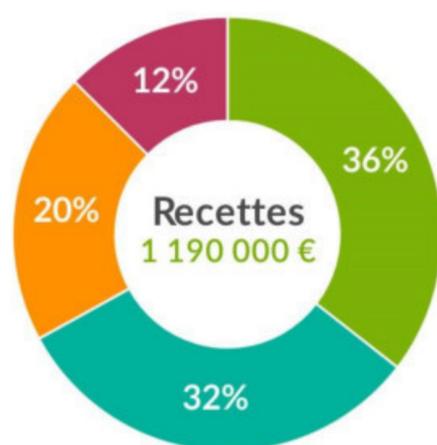


Impôts et taxes :	478 125 €
Excédent antérieur :	226 006 €
Dotations et participations :	139 102 €
Autres recettes :	106 500 €
Produits des services :	54 800 €



Charges de personnel :	334 000 €
Charges générales :	287 000 €
Virement à section d'invest :	242 438 €
Charges gestion courante :	127 006 €
Interêts d'emprunts :	9 089 €
Autres dépenses :	5 000 €

Investissement



Excédent d'invest reporté :	422 462 €
Dotations et subventions :	375 100 €
Virement de section de fonct :	242 438 €
Excédents de fonct capitalisés :	150 000 €



Dépenses d'équipement :	1 165 100 €
Remboursement du capital :	18 500 €
Autres dépenses :	6 400 €

Les orientations du Budget

- ▶ Maîtrise de nos dépenses courantes de fonctionnement
- ▶ Un niveau d'investissement élevé
- ▶ Aucune hausse des taux communaux d'impôts fonciers



Visitez notre site internet

Travaux rues du Plan Vincent-Languedoc : + d'1M€ de travaux subventionnés



Projets d'investissement et vie de la commune

Rues du Plan Vincent, Languedoc :

395 000 €

Nouveaux locaux centre de loisirs :

150 000 €

Achat foncier Puech des Mourgues :

150 000 €

révision PLU et études associées :

100 000 €



Révision du Plu et études associées (environnement, schéma pluvial, ...)

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2021



1 165 100 €
Infrastructures

1 114€ / habitant



748 006 €
Admin générale

715€ / habitant



27 589 €
Rembours dette

26€ / habitant



8 400 €
Autres dépenses

8€ / habitant

* Rembours dette: Remboursement dette | Admin générale: Administration générale, dont charges de personnel / entretien, maintenance, fournitures / prestations de services / électricité, télécom, eau | Infrastructures, dont travaux / construction, rénovation de bâtiments / acquisitions / études

Fiscalité communale

	Taux voté	Produit perçu
Taxe foncière	34.47%	322 133 €
Taxe foncière non-bâti	64.41%	23 445 €

La réforme de la fiscalité

La réforme de la Fiscalité des ménages visant à supprimer la Taxe d'Habitation pour les résidences principales se poursuit. Le transfert du foncier bâti du département à la commune se traduit par le cumul du taux de la commune qui reste inchangé à 13,02% et celui du département de l'Hérault de 21,45%, soit 34,47%. La commune perçoit 85% de cette taxe.

”

L'école de Saint Bauzille bénéficiera à la rentrée de création d'une cinquième classe. Les actuels locaux du centre de loisirs seront utilisés comme dortoir pour les plus jeunes. Le centre de loisirs sera déplacé. Dans ce budget 2021, une provision est constituée en vue de futurs travaux à l'école, et pour des acquisitions foncières, notamment sur le Puech des Mourgues. Pour préparer l'avenir de la commune, la municipalité veut mener, avec un budget maîtrisé, des actions volontaires, tant au niveau de notre patrimoine bâti que des zones de la commune à fort enjeu .



A partir du lundi 03 Mai et plusieurs mois durant, d'importants travaux seront réalisés dans toute la rue du Plan Vincent et sur une partie de la Rue du Languedoc (de l'embranchement de la rue du Plan Vincent jusqu'au croisement de la rue de la Mairie) .

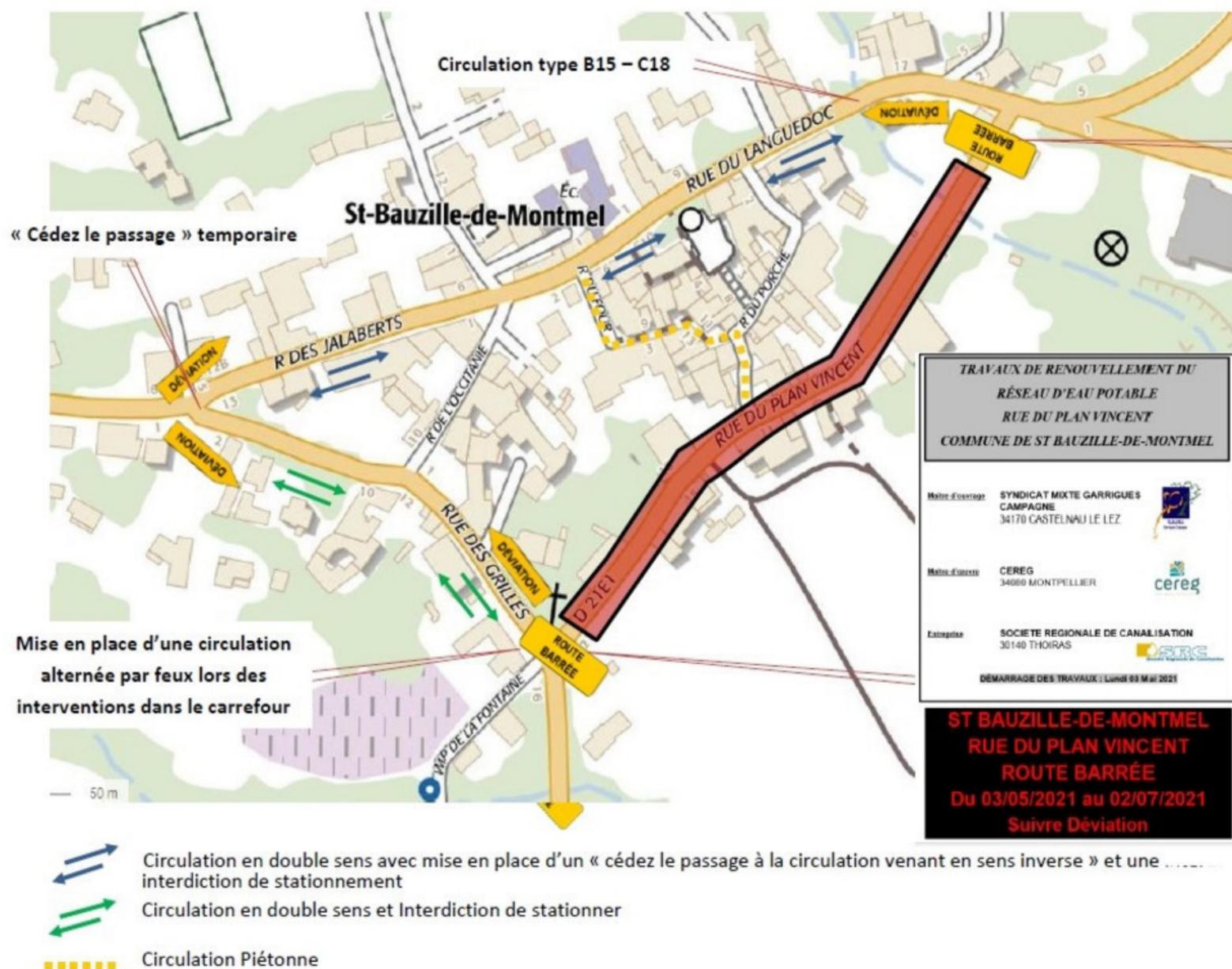
Ces travaux indispensables ont pour but :

- De remplacer le réseau d'assainissement vétuste et défaillant.
- De renouveler le réseau d'eau potable et de changer les branchements trop anciens.
- De renforcer et enfouir une partie du réseau électrique.
- D'enfouir et rénover une partie des réseaux téléphoniques et d'anticiper l'arrivée de la fibre.
- Mettre en place un cheminement piéton sécurisé tout le long de ces voies.
- Mettre en place des équipements et signalétiques pour inciter les véhicules à respecter la limitation de vitesse à 30km/h en vigueur dans tout le village.
- Réaliser deux arrêts de bus accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation.

Ces travaux vont durer plusieurs mois et vont impacter la vie quotidienne de tous les Saint Bauzillois, et tout particulièrement celles des riverains du centre du village. Nous sommes conscients de la gêne occasionnée, mais ces travaux sont absolument nécessaires et se font dans l'intérêt général. Nous vous remercions par avance de votre patience et de votre civisme pendant cette période qui s'annonce compliquée et qui demandera à chacun des efforts. En effet, les travaux vont se dérouler en rue barrée avec la mise en place de déviations :

- **La Rue du Languedoc, la Rue des Jalabert** seront provisoirement, et ce durant toute la durée du chantier, **en double sens** avec la mise en place d'un « cédez le passage à la circulation venant en sens inverse » (signalisation de type B15 – C18) et une interdiction de stationner sera également mise en place sur l'ensemble de ces 2 rues pendant toute la période des travaux.
- La Rue des Grilles sera elle aussi provisoirement en double sens avec interdiction de stationner.

- L'accès à leur domicile des riverains de la Rue du Plan Vincent sera possible et sera adapté au cas par cas avec les entreprises en fonction des avancées du chantier.
- Le stationnement sera autorisé sur l'ancien stade et la place de la mairie pendant toute la durée des travaux .
- Une déviation extérieure au village devrait être mise en place par les services du Département de l'Hérault pour les poids lourds .
- Le chantier débutera par le changement des canalisations d'eau dans la rue du plan Vincent, en partant du carrefour de la Vierge jusqu'au croisement avec la rue du Languedoc. C'est le Syndicat Mixte Garrigues-Campagne qui finance et organise cette première étape qui devrait durer environ 9 semaines.



Le coût total de ce chantier avoisine 1 million d'euros .

Le Syndicat Mixte Campagne– Garrigues finance le remplacement du réseau d'eau potable. La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup finance le remplacement du réseau d'eaux usées et la mise en place d'une pompe de relevage .

Le Syndicat Hérault Energie finance une partie des travaux d'enfouissement et de renforcement du réseau électrique.

Le Département de l'Hérault finance une partie des travaux de voirie.

Le reste à charge pour la commune est de 395 000 euros qui sont inscrits au budget 2021.

L'Etat subventionne ce chantier à hauteur de 158700 €, le conseil Régional pour 43 000 €, et la CCGPSL pour 30 000€.

Les dépenses réelles de la commune devraient donc s'élever à 163 300 €.



LA MEDIATHEQUE RESTE **OUVERTE** AUX HORAIRES HABITUELS.
L'ACCES AUX JEUX DE SOCIETE, CONSOLES ET ORDINATEURS **EST TEMPORAIREMENT INTERROMPU** EN RAISON DES MESURES SANITAIRES.
MERCI DE FAIRE VOTRE CHOIX ET DE NE PAS VOUS ATTARDER.
COMPTANT SUR VOTRE COMPREHENSION,

L'EQUIPE DE LA MEDIATHEQUE



Horaires d'ouverture

Mardi : fermée

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h

Jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h

Vendredi : 15h / 18h

Samedi : 9h30 / 12h

Contact : 09.61.67.05.14

mediatheque.stbauzilledemontmel@gmail.com

<http://mabib.fr/stbauzilledemontmel/>